

Certificat de validation



Ce document certifie que

Snowell International AG

, Duxgass 25, 9494, Schaan, , , LI,

a validé avec succès sa conformité aux conditions de la norme PCI DSS Version 4.0, à compter du 19/08/2024 .

Cet état de validation est basé sur l'auto-évaluation fournie par Snowell International AG relative à la conformité à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement, PCI DSS, version 4.0 et est valable jusqu'au 19/08 /2025 , conformément aux conditions de délivrance mentionnées ci-dessous.

Pour rester conforme à la norme PCI DSS, il incombe à Snowell International AG de :

- a Rester conforme à toutes les conditions de la norme PCI DSS, particulièrement lorsqu'une modification est effectuée au niveau des systèmes. Ce maintien de la conformité implique de réaliser des analyses de vulnérabilité trimestrielles des systèmes accessibles sur Internet (le cas échéant).
- b Attester de votre conformité chaque année.

ID du commerçant : 228767

Type de SAQ : A

Version de la norme PCI DSS : 4.0

État de validation : Validé

Date de validation : 19/08/2024

État de l'analyse : Non applicable

Date de la dernière analyse : Non applicable

Conditions de délivrance

1. Sysnet a délivré ce certificat pour indiquer que la société susmentionnée a attesté qu'elle respecte les exigences de la ou des normes du secteur des cartes de paiement (PCI), comme indiqué ci-dessus.
2. Le Conseil des normes de sécurité PCI (PCI SSC), représentant les systèmes de carte (Visa, MasterCard, American Express, Discover Card et JCB), établit et gère les normes de sécurité et l'ensemble du contenu applicable. Sysnet n'est aucunement responsable du contenu ni des exigences des normes de sécurité PCI.
3. Ce certificat n'est pas approuvé par le Conseil PCI SSC. Il est émis uniquement par Sysnet pour la société susmentionnée, afin d'indiquer que cette dernière a validé sa conformité.
4. Ce certificat n'offre aucune garantie quant à la sécurité, la disponibilité ou l'intégrité des systèmes ou des données détenues par la société susmentionnée. En conséquence, Sysnet n'assume aucune responsabilité envers les tiers en cas de perte ou de dommages affectant les systèmes ou les données, et dus à une sécurité insuffisante ou à une faille des mesures de sécurité actuelles.
5. Le document Attestation of Compliance (AoC) est émis à un moment donné. L'attestation peut ne pas s'appliquer à la conformité future, en raison de la nature changeante des réseaux et des infrastructures, des vulnérabilités futures, de l'évolution des techniques de piratage ou de toute impossibilité future d'agir conformément aux conditions de la norme PCI DSS applicable.
6. La mise à disposition de ce rapport PCI DSS n'affecte aucunement les obligations de Snowell International AG , conformément aux conditions générales en vigueur.